

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024 : AMENDEMENT n°1

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.76.01
Réf.: C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 05 et 13 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre à 18h00

Le Conseil Municipal de Maubeuge s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de Maubeuge

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS - Azzedine ZEKHNINI - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER - Angelina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Brigitte RASSCHAERT pouvoir à Djilali HADDA - Myriam BERTAUX pouvoir à Emmanuel LOCOCCIOLO - Robert PILATO pouvoir à Naguib REFFAS - Christelle DOS SANTOS pouvoir à Jeannine PAQUE - Azzedine ZEKHNINI pouvoir à Larrabi RAISS - Inèle GARAH pouvoir à Marie-Pierre ROPITAL

EXCUSÉ(E)S :

Marc DANNEELS - Angelina MICHAUX

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Nicolas LEBLANC

OBJET : Amendement n° 1 déposé par la liste « Réinventons Maubeuge » portant sur la délibération « Budget Primitif 2025 »

AMENDEMENT

Déposé par **Réinventons Maubeuge**

A la délibération n° 13 de l'ordre du jour : Budget Primitif 2025

Modifier les éléments suivants :

« Le budget Charges à caractère général (Chapitre 011), pour un montant total de 11 800 580,80 € »

« Le budget Autres charges de gestion courante (Chapitre 065), pour un montant total de 5 402 230,06 € »

En les modifiants comme suit :

« Le budget Charges à caractère général (Chapitre 011), pour un montant total de 10 300 580,80 € »

Soit une économie de 1 500 000 €.

« Le budget Autres charges de gestion courante (Chapitre 065), pour un montant total de 4 807 893,06 € »

Soit une économie de 594 337 €.

EXPOSE DES MOTIFS

Le budget primitif 2025 accuse une CAF nette particulièrement négative de l'ordre de 3 voire 4 millions d'euros.

Notre ville a besoin de réformes structurelles qui seront à même de limiter au maximum les dépenses en fonctionnement de notre ville.

Dans un premier temps, nous proposons une baisse des dépenses de fonctionnement dans les chapitres 11 et 65 du budget municipal pour un montant global de 2,1 M€.

VOTE à la majorité avec 2 votes POUR (Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER) et **33 votes CONTRE - Amendement rejeté**

L'amendement est rejeté

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Secrétaire de séance



Nicolas LEBLANC

Le Maire de Maubeuge



Arnaud DECAGNY